

Bonjour à tous,

Nous avons le plaisir, en cette veille des vacances, de vous annoncer que votre candidature a été sélectionnée pour l'étape locale du concours Faites de la science. Ainsi, vos élèves pourront présenter leurs projets à l'université, **jeudi 6 avril sur le campus St-Charles de Marseille**. Une **bourse de 300€** par projet va être versée à votre établissement scolaire. Merci de lire l'ensemble des informations ci-dessous (modalités du concours, programme prévisionnel, logistique, convention et communication), de **nous confirmer par mail leur bonne réception et votre participation au concours.**

MODALITÉS DU CONCOURS

Le concours Faites de la science est avant tout organisé pour valoriser les élèves et leurs projets scientifiques qu'ils ont menés tout au long de l'année. Nous espérons que vos élèves apprécieront cette journée festive sur le campus ! Celle-ci sera organisée en même temps que le "Printemps des assos" et la "Journée développement durable". De nombreuses animations (rencontres Experimentarium avec des doctorants, spectacle scientifique...) seront donc prévues pour vos élèves.

- Les élèves :

Tous les élèves ayant participé au projet scientifique de la classe sont invités à venir le 6 avril. Toutefois, nous demandons aux groupes de ne sélectionner que **10 élèves maximum** pour la présentation du projet au jury. Les enseignants qui auront coaché les élèves au préalable ne devront bien sûr pas prendre la parole et laisser l'entière autonomie des élèves lors de leur communication.

- L'évaluation :

Les 10 élèves présenteront en **10min** leur projet et répondront aux questions du jury pendant **5min**. Ceci deux fois dans la journée (auprès de membres du jury différents).

Le jury, constitué de chercheurs et des représentants des partenaires (CNRS, Inserm et Rectorat), sera attentif à la qualité scientifique du projet, la démarche expérimentale, l'originalité, l'investissement de tous les élèves, la présentation du stand, la qualité de l'exposé oral, la maîtrise du sujet et l'autonomie des élèves lors de la visite du stand. Aussi, tous les éléments démonstratifs (maquette, expériences, animations...) et tous les supports multimédias (vidéos, enregistrements audio, photos, diaporama...) sont les bienvenus. Vous trouverez le barème de l'évaluation des stands par le jury en pièce jointe. N'hésitez pas à nous demander conseils.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DE LA JOURNÉE

8h30 : accueil des classes en salle de conférence, montage des stands

9h30-12h : 1ère visite des stands par le jury

12h-13h : pause déjeuner

13h-15h : 2ème visite des stands par le jury

15h-16h30 : spectacle scientifique pour les élèves en parallèle de la délibération par le jury

16h30-17h : remise des prix et sélection d'un projet pour la finale nationale

17h-17h30 : démontage des stands

LOGISTIQUE

Merci de remplir la fiche technique en pièce jointe et de la renvoyer **avant le 6 mars à Martine Laumet, martine.laumet@univ-amu.fr**.

Les cars ne sont pas autorisés à rentrer sur le campus mais les élèves pourront être déposés à l'entrée. Pour les groupes qui viendraient en voiture, merci d'informer Martine Laumet.

CONVENTION

Une convention entre votre établissement et l'université sera établie dans le cadre du concours. Hélène Dugourd vous enverra prochainement les documents à faire signer par votre chef d'établissement.

COMMUNICATION

Afin de valoriser vos projets sur nos sites web et les réseaux sociaux, envoyez-nous des textes et photos/vidéos avec mention des crédits pour le **6 mars** (par mail à culture-scientifique@univ-amu.fr).

Les stands et les animations de la journée seront ouverts au public (étudiants, chercheurs, personnels, parents des élèves...). Nous annoncerons l'événement via les sites web de l'université, les réseaux sociaux (Facebook et Twitter), un communiqué de presse et les réseaux internes à l'université.

Nous mettrons en ligne la version numérique de l'affiche que vous pourrez imprimer et diffuser largement.

Le 6 avril, nous prévoyons de faire des photos et peut-être un film de l'événement. Pour ce faire, merci de nous renvoyer par courrier (adresse en signature) la semaine du 6 mars au plus tard **les autorisations de droit à l'image** (doc en pj) signées par les parents de tous les élèves.

RAPPEL DU CALENDRIER

6 mars : deadline envoi des fiches techniques à martine.laumet@univ-amu.fr

6 mars : deadline envoi des textes et photos pour communication à culture-scientifique@univ-amu.fr

Semaine du 6 mars : envoi des autorisations signées à l'adresse en bas de page

6 avril : étape locale du concours à Marseille

19 mai : finale nationale du concours à St-Etienne

Enfin, sachez que tous les renseignements sur la finale nationale se trouvent ici :

<http://www.faitesdelascience.fr/>

La liste des 12 projets sélectionnés qui participeront à la finale locale est en pièce jointe.

L'équipe organisatrice du concours Faites de la science (UFR sciences et cellule de culture scientifique) vous souhaite une très bonne continuation de votre projet et se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Scientifiquement vôtre !--

Cellule de culture scientifique et technique

Direction de la Recherche et de la Valorisation - Pôle Contrat d'établissement

Aix-Marseille Université - Campus Marseille-Centre

Case 1, Place Victor Hugo 13331 Marseille Cedex 03

Tél : +33 (0)4 13 55 10 92 - E-mail : culture-scientifique@univ-amu.fr

Site : <http://cps.univ-amu.fr>

Afin de respecter l'environnement, merci de n'imprimer cet e-mail que si nécessaire.